

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
« AGENT TECHNIQUE – OPERATEUR D'ENTRETIEN
ET DE SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS AERAIQUES »

Date de réception de la demande	Septembre 2005
Groupe Technique Paritaire du	29 novembre 2005
Créé par les CPNE du	20 décembre 2005
Numéro Répertoire	CQP 052 – 2005 20 12
Date d'échéance	31 décembre 2008

Demandeur	FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable du dossier	UCF – UNION CLIMATIQUE DE FRANCE
Adresse	9 rue La Pérouse 75784 PARIS CEDEX 16 Tél. : 01.40.69.52.90

Secteur d'activité	BÂTIMENT
--------------------	----------

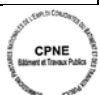
Description sommaire de l'emploi :

L'agent technique, opérateur d'entretien et de surveillance des installations aérauliques effectue le diagnostic de l'état hygiénique des installations aérauliques et réalise l'hygiénisation d'une installation aéraulique, dans le respect de la réglementation en vigueur, des lieux, de la protection des biens et des personnes, en prenant en compte les impératifs de qualité et d'hygiène de l'air, de sécurité sur les chantiers, de temps et de coûts de maintenance, en apportant conseil, assistance et écoute à l'utilisateur occupant les lieux.

L'agent technique, opérateur d'entretien et de surveillance des installations aérauliques réalise dans le respect de prévention, de sécurité et de réglementation, l'entretien, la maintenance des réseaux et équipements aérauliques.

Dénomination de la Qualification	Agent Technique, opérateur d'entretien et de surveillance des installations aérauliques (diagnostic, entretien, contrôle qualité)
----------------------------------	---

Classement de la Qualification	Niveau 4 - Position 1 CCN des Ouvriers du Bâtiment
--------------------------------	--



Référentiel de Certification des Compétences attendues du Titulaire du CQP « Agent Technique – Opérateur d’Entretien et de Surveillance des Installations Aérauliques » et Modalités d’Evaluation

Les compétences s'évaluent par rapport aux limites de responsabilité de l'agent technique ou du technicien qui réalise sous la direction de sa hiérarchie, en sécurité, et dans les règles de professionnelles, les différentes phases d'une opération d'entretien, de maintenance des installations aérauliques.

Compétences	Modalités d'évaluation	Points	Coeff.	Total avec coeff.	Note obtenue
Identifier : Les types d'installation, les équipements constituant les installations	Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	Entretien avec le 1 ^{er} examinateur	5	1	5	
	Entretien avec le 2 ^{ème} examinateur	5	1	5	
Comprendre les fonctionnements des installations aérauliques de ventilation et de climatisation, des systèmes d'extraction des cuisines	Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Echanges avec le 1 ^{er} examinateur	5	1	5	
	- Echanges avec le 2 ^{ème} examinateur	5	1	5	
Définir, organiser l'opération d'hygiénisation des installations aérauliques	Evaluation sur chantier reconstitué	10	2	20	
	- Exécution des opérations de diagnostic avec le 1 ^{er} examinateur - Exécution des opérations de diagnostic avec le 2 ^{ème} examinateur	10	2	20	
Diagnostiquer les installations aérauliques	Evaluation sur chantier reconstitué	10	2	20	
	- Présentation de la préparation d'un chantier avec le 1er examen. - Présentation de la préparation d'un chantier avec le 2 ^{ème} examen.	10	2	20	
Exécuter, procéder aux opérations d'hygiénisation des installations aérauliques	Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Analyse des différents cas avec le 1 ^{er} examinateur	5	3	15	
	- Analyse des différents cas avec le 2 ^{ème} examinateur	5	3	15	
Contrôler l'opération effectuée Rendre compte et conseiller	Evaluation sur chantier reconstitué	5	1	5	
	- Exécution complète des tâches / analyse avec le 1er examinateur - Exécution complète des tâches / analyse avec le 2 ^{ème} examinateur	5	1	5	
TOTAL		110		170	

Rappel examen Ecrit Examen écrit + examinateurs : / 170
Sous la forme QCM / 40 ou ... / 20 ou ... / 10

admis refusé

